

## **SENSIBILISATION DES MANAGERS AUX SITUATIONS DE VIOLENCES/HARCELEMENT MORAL, SEXISTE...**

Notre formation va vous permettre de vous **sensibiliser** aux conduites interdites au travail, en prenant conscience du cadre réglementaire et des conduites à tenir qui s'imposent pour lutter contre les agissements de violences sexuelles, d'attitudes sexistes et/ou le harcèlement moral ou sexuel en entreprise.

### **Objectifs principaux évaluables :**

- Connaître le cadre réglementaire et les limites fixées par la loi et les responsabilités de chacun
- Être sensibilisé aux conduites interdites au travail, aux pratiques « managériales à risques »
- Savoir reconnaître un cas de harcèlement : comprendre pour prévenir et maîtriser ses responsabilités
- Adopter la bonne posture et savoir comment agir pour prévenir et passer le relai

### **Public :**

Managers

**Tarif :** selon devis

### **Prérequis :**

Aucun

### **Durée :**

Durée : 1/2 journée à 1 jour par groupe de maximum 08/10 personnes

### **Formateur :** Consultant J+FORMATION

Psychothérapeute/ Neuro-psychanalyste/ praticien PNL.

**Contrôle de suivi :** Les stagiaires émargent une feuille de présence par demi-journée de formation, pour justifier de leur participation. Le formateur signe également ces feuilles et à la fin de la session, il élabore un compte-rendu personnalisé et détaillé de la formation.

**Délais d'accès :** variable entre 10 et 21 jours pour la mise en place d'une session.

### **Moyens pédagogiques**

-Apports théoriques (vidéo, documents...) et échanges/débats

-Pratique au fil de la session autour soit : de situations réelles, d'exemples à partir de cas concrets apportés par le formateur, ou tirés d'expérience(s) des participants (questionnaire de positionnement préformation et/ou avec la possibilité de mettre en place une boîte à idées préformation à disposition des participants), , mini-ateliers ou réflexion autour par exemple de la charte interne de l'établissement, ou d'une technique d'entretien-type suite à un signalement, de la projection d'un film ou de photo(s) sur le harcèlement au travail...

### **Evaluations**

- Durant la session une évaluation des acquis est réalisée par le formateur.

- En fin de session, une évaluation à chaud est réalisée par les stagiaires (fiche à compléter) : elle concerne principalement le déroulement et le contenu de l'action de formation, ainsi que le degré de satisfaction à l'issue de cette action.

- Après retour des participants sur leur poste de travail et après mise en pratique des acquis, une évaluation à froid sera réalisée par le client commanditaire du projet.

### **Modalité de validation des compétences**

- Délivrance d'un Certificat de réalisation de la formation et d'une « Fiche de validation de compétences ».

**Support :** Un support de cours dématérialisé est remis à chaque stagiaire en fin de session.

**Accessibilités :** La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. La mise en place d'un accompagnement est proposée afin que la formation se déroule dans les meilleures conditions : notre REFERENTE HANDICAP Joëlle Gruelles est chargée d'organiser leur accueil, et reste à leur disposition au 07 78 39 84 28 ou [jplusformation@hotmail.com](mailto:jplusformation@hotmail.com).

